



ÉDITO



Transformer l'incertitude en opportunités

Janvier est habituellement un mois d'échanges, propice aux souhaits adressés à nos proches, nos collègues, nos partenaires... des vœux exprimés pour une année lumineuse, chaleureuse, la promesse de collaborations constructives et durables. La santé reste essentielle, au cœur de nos préoccupations, en 2020, marquée par une crise sanitaire inédite, fragilisant fortement le système de santé, le monde économique et affectant les relations humaines avec les règles de distanciation. Ces mesures « de respect des distances de sécurité » ont touché les plus fragiles d'entre nous, nos anciens, en particulier.

Mais en dépit des difficultés que nous avons tous vécues à travers cette crise qui perdure encore, nous sommes mobilisés pour poursuivre nos engagements et faire face aux urgences du contexte sanitaire et continuer à répondre aux besoins des Essonnais.

À l'heure où nous rédigeons cet Édito, nous n'avons pas encore

passé le cap de cette nouvelle année qui se profile. Les incertitudes sont réelles, palpables et transcendent bien des domaines de nos vies personnelles et professionnelles. Nous sortirons nécessairement changés de l'épreuve que nous traversons encore, en exerçant notre capacité d'adaptation et de réorganisation. Il est alors plus que nécessaire de transformer l'incertitude en opportunités pour faire converger nos énergies, pour agir et transformer ici et maintenant, au profit d'objectifs communs.

Aussi, l'Essonne s'engage en faveur d'une transition écologique : **créer, innover, entreprendre collectivement**, permettra de bâtir durablement un territoire résilient où il fait bon vivre.

Que cette année 2021 vous apporte à vous et vos proches, la santé, la paix et l'espérance, source d'une dynamique communément appelée, résilience.

Prenez soin de vous et de vos proches, en tout temps !

Bien fidèlement.

Brigitte Vermillet

Vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte

Sylvie Gibert

Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique

François Durovray

Président du Département de l'Essonne

Sommaire

● PORTRAIT

Association Essonne MobilitéS

● ACTUALITÉS

Quoi de neuf

L'autopartage au Département

Projet EciNOE - Énergie Partagée

Contrats territoriaux de relance de la transition écologique

Lauréats du FITEC 2020

Appel à projets

Travaux de dépollution pour la reconversion de friches

Protection de l'environnement et du développement durable

Prix

6^{ème} édition du Prix Action pour la planète!

Publication

Rapport de développement durable 2020

Veille

Trophées des communes pour la rénovation énergétique

● AGENDA

Save the date - Tour de France des ODD

● EN BREF

Colloque/réunion

Webinaires sur la rénovation énergétique du tertiaire public

PORTRAIT



Association Essonne MobilitéS

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



1. Pouvez-vous nous présenter votre association Essonne MobilitéS ?

Essonne MobilitéS est née en juin 2016 suite au constat réalisé que de nombreux Essonnais, en âge de travailler ou en insertion, **refusent des emplois ou des formations pour**

des raisons de mobilités. De ce fait, un mouvement collectif s'est créé avec **des acteurs issus des secteurs de la mobilité, de l'insertion et de l'emploi sur le territoire**, pour réfléchir et agir ensemble afin de solutionner cette problématique.

L'association Essonne MobilitéS a donc pour but **la recherche et la mise en œuvre de solutions de mobilité individualisées et durables, destinées aux personnes les plus défavorisées, résidentes en Essonne.** Elle regroupe les différents acteurs concernés, sur l'ensemble du territoire, et organise, avec leurs concours, les actions et services dédiés.

Le projet a pour finalité de :

- Permettre à toute personne en difficulté d'insertion socio-professionnelle d'accéder à **une offre de services diversifiée d'aide à la mobilité durable**, quel que soit son lieu d'habitation, en Essonne ;

- **Faciliter l'accès à la formation, à l'emploi et aux suites de parcours** pour les personnes en insertion en levant le frein de la mobilité ;

- **Co-construire un parcours mobilité** entre le participant et le conseiller mobilité prenant en compte la situation spécifique de la personne, ses besoins, capacités et envies ;

- **Impulser les échanges entre les acteurs départementaux** en matière de mobilité afin de les fédérer sur la recherche d'actions de développement et de solutions innovantes, en matière de mobilité inclusive.





2. Quelles actions menez-vous spécifiquement sur le territoire essonnien ?

L'offre de services Essonne MobilitéS constitue **les étapes de parcours mobilité** de chaque participant intégré au dispositif. Ainsi, il bénéficiera, après vérification de « son éligibilité », d'un **diagnostic mobilité** lui permettant d'élaborer son **parcours personnalisé** qui sera soumis à la validation d'une commission d'entrée. Celle-ci réunira mensuellement les représentants des prescripteurs et sera animée avec les Maisons départementales de l'emploi, les Missions locales et les partenaires sociaux et emploi de l'association.

Essonne MobilitéS met en œuvre les actions suivantes :

- Le **suivi individualisé du dispositif d'accès à l'emploi** avec la résolution des problèmes de mobilité ;

- L'**accompagnement au permis de conduire B** par le financement de sessions de préparation au code de la route et à la mobilité (MobilAccess). Un simulateur de conduite est également disponible pour parfaire la formation ou accompagner sur des difficultés d'appréhension de l'environnement routier et **favoriser l'obtention rapide du permis** ;



- La **mise en place de parcours de conduite** au travers de notre autoécole sociale So'Mob91 pour travailler sur des méthodes d'apprentissage plus adaptées au public comme la gestion du stress,

les aspects psychomoteurs, la conduite avec boîte automatique, la préparation au [permis AM quadricycle](#) pour les voiture sans permis, etc. ;



- La **location de 2 roues thermiques ou électriques** en fonction des conditions de ressources avec un tarif moyen de 1,6 € par jour. Ce service s'appuie également sur un conventionnement avec [Véligo](#) de la [Région Île-de-France](#) facilitant la prise en main de vélos à assistance électrique ;

- La **location de voitures**, en partenariat avec [Papa Charlie](#), pour des voitures récentes lorsque les bénéficiaires obtiennent un CDD ou CDI. Nous mettons également en place un service de **location de voitures d'occasions**, obtenues grâce à des dons. Ce service s'adresse aux intérimaires, demandeurs d'emploi, bénéficiaires en formation, pour des durées allant jusqu'à 30 jours ;

- Le **service de transport à la demande** pour des trajets en transport en commun compliqués à mettre en œuvre : rabattement vers les gares les plus proches, horaires sans transports en commun pour des métiers spécifiques (restauration, logistique, entretien des entreprises, etc.) ;

- L'**offre de formations collectives** thématiques et adaptées aux besoins (pratique du vélo et sécurité, mobilité et environnement, les outils numériques adaptés etc.) ;

- Le **service de garage solidaire** à Orsay et Savigny-sur-Orge pour l'entretien, la maintenance, la location, et la vente de véhicules neufs et d'occasion.

3. Pouvez-vous nous présenter votre garage solidaire d'Orsay ? Quels sont les objectifs et enjeux portés par ce lieu dédié à la réparation automobile ?

En 2017, Essonne MobilitéS a mis en place un [garage solidaire](#) au sein de l'[Université Paris Saclay](#), à Orsay. Il devait ainsi répondre aux **besoins d'entretien des véhicules** des demandeurs d'emploi, des véhicules en location, ceux destinés aux activités des bénéficiaires, des véhicules de l'Université et enfin ceux propres aux associations du secteur social du territoire. Ce garage a vu le jour grâce au **recrutement de mécaniciens automobiles en parcours d'insertion**.

Ce 1^{er} chantier d'insertion a favorisé le **partenariat avec la [Protection judiciaire de la jeunesse de l'Essonne](#)** (PJJ), implantée à Savigny-sur-Orge, et qui possède un équipement de mécanique automobile. Une deuxième unité de mécanique automobile, sur site, a pu être ainsi mise en place pour l'accueil spécifique destiné à ces jeunes.

Les objectifs de ces 2 garages s'articulent selon 5 axes :



- L'**emploi** avec la mise en place d'une action répondant aux besoins du marché du travail en proposant des postes aux métiers de la mécanique automobile ;



- L'**accompagnement** des salariés dans leur insertion socio-professionnelle grâce à un suivi de parcours personnalisé visant l'autonomie et la responsabilisation, solutionnant ainsi des problématiques insolubles, sans l'entremise du garage ;

- La **facilitation d'accès aux demandeurs d'emploi** à une solution d'entretien de véhicule abordable et bienveillante ;

- Le **développement des services** apportés par le Garage Solidaire (Dons, ventes et locations de voitures, animations extérieures au plus près des habitants pour les contrôles de premier niveau) et des services auprès d'un public d'adhérents : co-réparation et formation ;

- La **prise en considération de l'environnement** en mettant en place des solutions durables grâce à une gestion responsable des déchets et la remise en état de véhicules avec l'utilisation de pièces de seconde vie.



4. Quels sont vos partenaires privilégiés et comment vous accompagnent-ils dans le développement de vos actions ?

Les partenaires sont nombreux, en voici la liste non-exhaustive.

Quelques-uns de nos **partenaires, prescripteurs sociaux** etc ; Les Maisons des solidarités du Conseil départemental, les Missions locales, les Centres communaux d'action sociales (CCAS), le Cap Emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF) et les Écoles de la deuxième chance

Nos **partenaires financiers** sont : la Préfecture de l'Essonne, le Conseil départemental de l'Essonne, l'UD91 de la Direccte, le Fonds social européen, les communautés d'agglomération Paris Saclay, Sud Essonne, Grand Orly Seine Bièvre, les fondations Transdev, Macif, PSA, Norauto etc.

Et des **entreprises** qui nous soutiennent, comme : le groupe Bernier, Green Vision, G2ET, groupement entreprises Sud Essonne et Ryaparts Automotive Opportunities.

Retrouvez l'ensemble de nos partenaires : [ICI](#)



5. Rencontrez-vous des contraintes, freins dans le cadre de vos activités et dans l'affirmatives, lesquels ?

Le projet repose en partie sur la mobilisation des citoyens, collectivités et entreprises au travers de leurs dons¹ de véhicules afin de répondre aux objectifs de notre association.

Comme tout garage, nous avons besoin d'investir régulièrement dans le matériel afin d'avoir des équipements aux normes et permettant ainsi de limiter la pollution. Il s'agit de mobiliser les fondations et financeurs publics afin de ne pas impacter le prix des prestations auprès des demandeurs d'emploi.

6. Quelles sont vos perspectives d'évolution ? Que pouvons-nous vous souhaiter ?

Aujourd'hui nous travaillons à la mise en place d'un second garage avec la PJJ de l'Essonne à Savigny-sur-Orge, avec un recrutement de six personnes, en parcours d'insertion, d'ici janvier 2021.

Cela viendra compléter le garage d'Orsay et notre « Camion atelier » que nous équipons actuellement. Cet atelier mobile sera autonome en énergie grâce à un système de batterie et de panneaux solaires.

Pour plus d'informations sur Essonne MobilitéS : [ICI](#)

ACTUALITÉS



Quoi de neuf ?



L'autopartage s'adapte aux besoins des agents du Département

En 2019, le [Département](#) proposait un **service d'autopartage** à ses collaborateurs professionnels. Cette offre évolue et propose désormais à l'ensemble du personnel de louer, à un tarif avantageux, un **véhicule du parc automobile départemental, pour un usage privé, le soir ou le week-end**.

En effet, le retour d'expérimentation de l'autopartage à titre professionnel est très satisfaisant et plus de 50 % des collaborateurs interrogés seraient favorables à ce même service, adapté à leurs besoins de déplacements personnels.

Pour cette nouvelle expérimentation, **des voitures électriques sont actuellement mises à la disposition des agents**. La location d'un véhicule s'élève à 15 € pour la soirée (de 18h00 à 8h30 le lendemain) et à 30 € pour le week-end (du vendredi 18h00 au lundi 8h30). Dans les deux cas, le **prix est forfaitaire et le kilométrage illimité**.

Comme pour les usages professionnels, les agents doivent s'inscrire et réserver en ligne. Ce service est géré par [la société Arval](#) qui l'a développé et avec laquelle le Département a signé une convention.

Cette mobilité facilitée répond à ceux qui n'ont pas de véhicule personnel mais qui ont un **besoin ponctuel**, pour un soir ou un week-end. Pour d'autres, cela leur permettra de **tester une voiture électrique** et de lever les freins à l'utilisation de ce type de véhicule.

Plus largement, cette solution contribue à **changer les habitudes** de mobilité en montrant que la location de véhicules peut aussi être synonyme de souplesse, d'efficacité et d'économie.



1. Ces dons donnent droit à des réductions d'impôt, jusqu'à 66 % de la valeur du don pour les particuliers.



Quoi de neuf ?



Projet EciNOE – Énergie Partagée

Le [mouvement Énergie partagée](#) accompagne, finance et promeut les projets d'énergies renouvelables portés par les citoyens et les collectivités, partout en France. Tournés vers l'intérêt général avant tout, ces collectifs ouvrent le financement et la gouvernance des projets aux citoyens qui souhaitent s'y investir. Ainsi, en novembre 2019, le **projet d'Énergie Citoyenne Nord-Ouest Essonne (EciNOE)** a vu le jour lors d'un débat sur l'énergie renouvelable citoyenne à Massy.

Une douzaine de citoyens ont décidé de former un **groupe local d'énergie renouvelable** dans le but de **contribuer activement à la nécessaire transition énergétique**. L'objectif visé est de **réduire les consommations et émissions de gaz à effet de serre**, par le développement d'une **production d'énergie renouvelable locale**. Ils souhaitent mener en parallèle, des actions pour **sensibiliser, mobiliser et engager la participation des citoyens et des acteurs locaux**. Ensemble ils souhaitent investir dans des projets de production d'énergie via le **photovoltaïque en toiture et la méthanisation**, sur le territoire de la **Communauté d'agglomération Paris Saclay** et son bassin de vie.



En partenariat avec les collectivités locales et l'[Agence locale de l'énergie et du climat \(ALEC\) Ouest Essonne](#), le collectif EciNOE, dont les

statuts d'association sont en cours de rédaction (au moment de la rédaction de cette lettre) et devraient être déposés d'ici à la fin de l'année 2020, est très actif dans la **recherche de toitures à équiper** et de **partenaires pour mettre à disposition leurs toitures (> 250 m²)** et/ou **financer ses projets d'énergie citoyenne**.

Si vous aussi vous souhaitez devenir acteurs de la transition énergétique, en devenant bénévole, investisseur et/ou sympathisants, [rejoignez le collectif EciNOE](#).

[Pour plus d'informations sur l'énergie citoyenne et le réseau Énergie partagée : ICI](#)

Crédit : Pierre Stoeber



Quoi de neuf ?



Élaboration des contrats territoriaux de relance de la transition écologique

La circulaire du 20 novembre 2020 a précisé les contours des **Contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE)** qui devront être signés d'ici le **30 juin 2021**, afin que tous les territoires puissent être couverts par un CRTE.

Les CRTE ont vocation à **traiter l'ensemble des enjeux du territoire**, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, de développement économique, d'emploi, d'agriculture, d'aménagement numérique. Les projets portés devront être **économiques en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels**, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ces contrats doivent regrouper les démarches contractuelles existantes. Ils sont donc appelés à remplacer progressivement et de manière pragmatique les dispositifs de contractualisation existants de droit commun et thématiques. La priorité doit être donnée à la **relance de l'activité du territoire, en faveur de la transition écologique**, tel est l'axe transversal des CRTE.

Pour simplifier l'accès aux différentes aides et garantir la cohérence de l'intervention de l'État sur le territoire, les contrats préexistants au CRTE ont vocation à y être inscrits.

Le périmètre des futurs CRTE ne peut être inférieur à la maille intercommunale, ni supérieur à la maille départementale. Les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et leurs groupements sont l'échelle privilégiée pour la signature des CRTE, même si la maîtrise d'ouvrage des projets inscrits dans le contrat, publique et/ou privée, est diversifiée (communale, intercommunale, départementale, régionale ou nationale). Les projets ou actions pourront être portés en maîtrise d'ouvrage par des communes, notamment sur leur propre patrimoine, ou par d'autres acteurs publics et privés.

Cette nouvelle démarche contractuelle sera complétée par **des moyens financiers étatiques renforcés**, pour soutenir les collectivités, notamment les plus fragiles, et **des moyens en matière d'ingénierie et d'animation**.

Le calendrier des appels à projets dans le cadre du Plan de relance du gouvernement sur les années 2021 et 2022 : [ICI](#)

Pour plus d'informations : [ICI](#)





Quoi de neuf ?



Les lauréats du FITEC 2020

Le Département a renouvelé pour une 4^{ème} édition, son appel à projets « **Fonds innovation transition énergie climat** » (FITEC). Cet outil de financement, lancé en 2017, est doté d'une enveloppe annuelle d'un million d'euros à destination des partenaires du Département pour soutenir leurs actions sur le territoire.

Il s'agit de **favoriser des initiatives exemplaires pouvant être reproduites par d'autres acteurs sur le territoire ou ailleurs, en cohérence avec l'engagement du Département dans la transition énergétique et la croissance verte.**

Ce nouvel appel à projets concerne les opérations d'investissement supérieures à 150 000 € avec un taux de financement porté à 50 % maximum. Ces dernières doivent présenter des bénéfices pour le territoire en matière de :

- Systèmes de production d'énergies renouvelables ou de récupération ;
- L'économie circulaire ;
- La mobilité décarbonée et solidaire ;
- Constructions ou rénovations de bâtiments à haute performance énergétique ;
- Recyclage d'espaces bâtis ou non bâtis intégrant des solutions fondées sur la nature.

Après une instruction par les services départementaux, un jury s'est réuni le 18 septembre dernier et a sélectionné les cinq projets qui remplissaient les critères. Les lauréats désignés sont :

- **La commune d'Angerville** pour la mise en place d'une chaudière bois dans le groupe scolaire « Petit Nice » : 100 000 € d'aide pour un montant

total de 250 000 € (soit 40 % des dépenses d'investissement).

- **La commune d'Orsay** pour l'alimentation du réseau de chaleur du stade nautique municipal par géothermie : 150 000 € d'aide pour un montant total de 649 500 € (soit 23 %).

- **Le Syndicat intercommunal d'aménagement, de réseaux et du cycle de l'eau (SIARCE)** pour la création d'une unité de traitement et de réinjection du biométhane dans le réseau public sur le site épuratoire Évry-Corbeil : 400 000 € d'aide pour un montant total de 4,5 millions € (soit 9 %). C'est le premier site épuratoire à être équipé pour la valorisation du biométhane en Essonne. Cette unité sera complétée par un dispositif de récupération de chaleur des effluents, des boues ou de l'air comprimé.

- **L'association Terre et cité pour la Maison du territoire**, futur lieu de ressources et d'échanges en matière de transition agricole : 175 000 € d'aide pour un montant total de 400 000 € (soit 44 %) ;

- **La commune de Bièvres** pour l'implantation d'une ferme maraîchère diversifiée et biologique pour alimenter le marché local sur la plaine de Gisy : 175 000 € d'aide pour un montant total de 446 767 € (soit 39 %).

Chaque porteur de projet est invité à délivrer **un retour d'expérience**, afin de faciliter le développement de démarches similaires.

Pour plus d'informations : [ICI](#)



Appel à projets



Appel à projets – travaux de dépollution pour la reconversion de friches

Dans le cadre du plan **France Relance**, un fond de 300 millions d'euros est consacré au financement de **recyclage de friches**, dans le cadre de projets d'aménagement urbain de revitalisation des centres-villes et de relocalisation des activités.

Pour la reconversion des friches issues d'anciens sites industriels ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) ou sites miniers, l'ADEME lance son 11^{ème} appel à projets « **Reconversion des friches polluées** » qui dispose d'une dotation France Relance de 40 millions d'euros sur 2 ans.

Cet appel à projets s'adresse **aux porteurs de projet de reconversion d'une friche polluée pour un nouvel usage** : petites et moyennes collectivités, aménageurs publics ou privés, établissements publics fonciers d'État ou locaux, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers.

La reconversion nécessite des **travaux de dépollution**, quel que soit l'usage visé : création de logements, d'activités économiques (industrie, tertiaire, commerce, artisanat, logistique, loisirs), d'équipements publics (à vocation d'enseignements, culturelle, sportive ou récréative), ou encore des usages alternatifs aux précédents, par exemple de type photovoltaïque, de production de biomasse, ou d'espace de nature en ville.

Cet appel à projets est renouvelé chaque année.

Pour cette édition 2021, contrairement aux éditions antérieures, **les études préalables peuvent également être financées**, principalement celles conduisant à rendre matures les projets en vue de la prochaine édition de l'appel à projets (études préalables de type plan de gestion, plan de conception de travaux).

Cet appel à projets donne lieu à une sélection des dossiers déposés. Les projets seront évalués selon les critères suivants :

- **La pertinence** en regard du périmètre de l'appel à projets et par rapport aux priorités fixées (cf. texte de l'appel à projets).

- **La qualité** en regard d'éléments techniques liés aux modalités de gestion des pollutions (y compris les pollutions résiduelles) et aux études ayant conduit à leur définition.

- **Le caractère incitatif d'une aide publique.**

Des critères d'exemplarité donneront accès à une **bonification de l'aide** le cas échéant.

Les dossiers sont à déposer jusqu'au **25 février 2021**.

Pour plus d'informations : [ICI](#)





Appel à projets



Appel à projets à destination des associations de protection de l'environnement et du développement durable.

Depuis plusieurs années, le [Département](#) propose une aide en fonctionnement pour les associations souhaitant développer des projets dans le domaine de la promotion et de la valorisation d'actions pour le développement durable du territoire essonnien. Cette année, 2 appels à projets sont lancés.

Le 1^{er} porte sur la **promotion et la valorisation d'actions pour le développement durable du territoire de l'Essonne**. Le thème retenu pour l'année 2021 relève d'« **actions pour la résilience du territoire** ». Les projets peuvent prendre la forme d'**actions spécifiques, interventions, animations, sciences participatives, ateliers de sensibilisation, événements, manifestations, activités de recherches**, mobilisant des moyens opérationnels sortant du cadre du fonctionnement général de l'association.

Le 2^{ème} s'oriente vers la **prévention des déchets ou de l'économie circulaire**. Le Département propose un appel à projets pour les associations souhaitant **développer des projets dans le domaine de la prévention des déchets ou de l'économie circulaire**. Les projets peuvent être à différents stades (émergence, développement) ou répondre à des initiatives d'essaimages d'activités. Ils doivent correspondre à des **innovations ou**



expérimentations en matière d'économie circulaire et portés sur un des 7 piliers de l'économie circulaire, à savoir :

- L'approvisionnement durable ;
- L'écoconception ;
- L'écologie industrielle et territoriale ;
- L'économie de la fonctionnalité ;
- La consommation responsable ;
- L'allongement de la durée d'usage par le consommateur ;
- Le recyclage.

Ces deux appels à projets sont ouverts du **1^{er} janvier** jusqu'au **1^{er} mars 2021**.

Pour plus d'informations, contactez

Déborah GERALD :

01 60 91 96 94 ou par mail



Prix



Dernière ligne droite pour participer au prix Action pour la planète !

La 6^{ème} édition du prix **Action pour la planète !**, porté par le [Département de l'Essonne](#) a été lancée le **16 novembre dernier**. Ce Prix s'inscrit pleinement en faveur d'initiatives durables et solidaires et participe à la résilience du territoire.

Vous êtes un collectif citoyens, une association, ou encore un établissement scolaire, vous êtes un groupe d'Essonnien(ne)s, impliqués dans de **nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement** ou encore, vous portez des **actions en matière de consommation responsable, de solidarité, d'initiatives en faveur de liens intergénérationnels**, etc. ?

Il vous reste quelques semaines pour **déposer votre candidature** sur actionplanete.essonne.fr.

Ne tardez plus ! Vous avez jusqu'au **17 janvier 2021** minuit pour participer à cette nouvelle édition.

Pour plus d'informations, la **Mission développement durable** est à votre écoute au : 01.60.91.94.41 ou essonne21@cd-essonne.fr.



Le prix Action pour la planète récompense la créativité des Essonnien(ne)s en matière de développement durable

Qui peut participer ?
Tout groupe d'Essonnien(ne)s d'au moins 2 personnes (famille, amis, collègues, voisins, élèves...), les établissements scolaires, les collectifs citoyens et les associations.

Quelle action proposer ?
Votre action doit être :
 - initiée en Essonne
 - réalisée depuis moins de 2 ans ou être en cours de réalisation
 - éco-citoyenne, c'est-à-dire contribuer à remplir un (ou plusieurs) des objectifs suivants :
 - améliorer le cadre de vie et la qualité de l'environnement
 - consommer responsable
 - favoriser le "vivre ensemble"

Elle peut concerner plus concrètement une diversité de thèmes suivants :

- Énergie / Climat
- Air
- Nature
- Alimentation
- Eau
- Lien entre les générations
- Habitat
- Échange entre les cultures
- Déchets
- Solidarité...
- Déplacements

Partagez vos actions essonnien(ne)s et donnez à d'autres l'envie d'agir !
10 actions seront présélectionnées puis proposées à un vote citoyen en ligne pour être récompensées.
1^{er} prix d'une valeur de 1 500 euros à gagner

Participez jusqu'au **17 janvier 2021** sur actionplanete.essonne.fr



Publication



Rapport de développement durable 2020

Depuis de nombreuses années, le [Département](#) impulse, avec ses partenaires du territoire, différentes initiatives, vers **un modèle plus résilient et durable**. Cet engagement ne pourra se réaliser qu'à travers **des efforts communs sur le long terme** et qu'avec le concours collectif des acteurs qui s'emploient à **travailler ensemble, en confiance**.

C'est pourquoi, le Département s'est engagé, en 2019, dans une feuille de route, à l'horizon 2022, qui met en exergue de nombreux projets menés par la collectivité.



En effet, la transition écologique qui passe nécessairement par **la sobriété et le développement des énergies renouvelables, la réduction des déchets et leur valorisation, la mobilité décarbonée, la lutte contre la précarité énergétique, la qualité de l'eau, la protection et la valorisation de l'environnement** à travers la politique menée en faveur des [Espaces naturels sensibles](#) par exemple, **le tourisme durable, la transition des pratiques agricoles, l'égalité femmes-hommes etc.**, ne peuvent pas produire d'effets durables si les enjeux globaux ne sont

pas partagés et portés par l'ensemble des parties prenantes.

Le **rapport 2020 sur la situation de l'institution en matière de développement durable** permet de faire un état des lieux de ses politiques publiques en la matière.

Il met en lumière les [Objectifs de développement durable de l'ONU](#) (ODD) que le Département s'efforce d'intégrer dans les actions menées au quotidien en interne, vers les Essonnien-nes également et par ses partenaires, sur le territoire.

Rapport de développement durable en ligne sur [essonne21.fr](https://www.essonne21.fr)



Veille



Trophées des communes pour la rénovation énergétique en Île-de-France

Alors que le secteur du bâtiment représente 48 % des émissions franciliennes de gaz à effet de serre, **la rénovation constitue un enjeu écologique, économique et social fort**. Partant de ce constat, [Île-de-France Énergies](#), [l'AREC Île-de-France](#) et [l'Association des maires d'Île-de-France](#) ont organisé la 1^{ère} édition du [Trophée des communes pour la rénovation énergétique](#), en 2020.

Ce trophée vise à **mettre en avant les bonnes pratiques locales en matière de rénovation énergétique**, mais également à **récompenser les collectivités pour leur engagement en faveur de la rénovation énergétique, sur l'ensemble de leur patrimoine bâti** (public, social ou privé). Les communes et intercommunalités d'[Île-de-France](#) étaient encouragées à répondre à cette démarche visant à **embellir les communes et leur patrimoine**, mais aussi à **améliorer la qualité de vie, le confort thermique des habitants, et lutter contre la précarité énergétique**. Ces pratiques participent au développement économique en créant de l'emploi local.

Le 18 novembre dernier, **deux communes Essonnienne ont été récompensées** lors de la cérémonie de la remise des prix :



La commune de **Boussy-Saint-Antoine** dans la catégorie « moins de 10 000 habitants » pour son projet de rénovation du gymnase communal « La Halle des Sports », avec la mise en place d'un **chantier durable et solidaire** avec des emplois d'insertion. Ces travaux

ont permis d'obtenir des résultats significatifs en matière de **réduction des consommations énergétiques** à hauteur de 40 % minimum. La collectivité a l'objectif ambitieux de réaliser une rénovation thermique de 100 % des bâtiments communaux. Le jury a particulièrement apprécié **l'exemplarité sociale et environnementale** du projet. Il a souligné la mobilisation importante des services en interne, ce qui n'est pas toujours aisé pour une petite commune compte tenu des moyens alloués.

La commune de **Saint-Michel-sur-Orge** a reçu le « coup de cœur du jury » grâce à sa **Convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité** (GUSP) en faveur du quartier du Bois des Roches accueillant plus de 9 000 habitants, selon deux axes : la **réhabilitation du patrimoine bâti** et le **verdissement du réseau de chaleur**. Le projet incluait la volonté de **réhabiliter l'isolation de l'ensemble des écoles de la commune**. Ce projet s'inscrit dans le plan de régénération de ce quartier lancé en 2018, suite à la signature du [Plan Action cœur de ville](#). Le jury a particulièrement apprécié le **caractère global du projet** (parc public et privé) et son ambition. C'est une opération exemplaire pour la taille de la commune. La ville s'inscrit dans une vision dynamique de son territoire, démarche qu'il conviendrait de généraliser à d'autres communes.

Pour plus d'informations sur le Trophée des communes pour la rénovation énergétique : [ICI](#)





AGENDA



Save the date - Tour de France des ODD



Étape francilienne du Tour de France des Objectifs de développement durable (ODD)

La nouvelle étape du **Tour de France des Objectifs de développement durable**, aura lieu en **Île-de-France**, en partenariat avec la rencontre régionale du développement durable du **TEDDIF** et se déroulera les **mardi 9 et 11 février** prochains.

Cet évènement mixant présentiel et distanciel, organisé sur deux demi-journées, permettra aux participants / intervenants d'assister aux deux, sans difficulté de logistique. Des tables rondes, des ateliers thématiques, des forums d'initiatives composeront ces différents temps dédiés aux ODD, selon un programme, en cours d'élaboration.

Le **Comité 21**, le réseau TEDDIF et leurs partenaires franciliens proposent :

- Le **9 février**, une première matinée en présentiel dans les locaux de l'Université de Cergy-Pontoise, si le contexte sanitaire le permet, et en format digital dans le cas contraire ;
- Le **11 février**, pour une seconde matinée en distanciel.

Grâce à l'engagement des acteurs locaux et régionaux du développement durable en Île-de-France, ces deux demi-journées d'échanges et d'analyses vous permettront de mieux **cerner les enjeux qui découlent des Objectifs de développement durable et d'identifier comment passer concrètement à l'action sur votre territoire, et dans votre organisation.**

Il ne reste que 10 ans pour réaliser cette **feuille de route internationale du développement durable**. C'est pourquoi la mobilisation locale et la déclinaison des ODD dans les territoires sont désormais déterminantes.

Comment territorialiser les ODD et les insérer au sein des politiques publiques locales ? Quelles méthodologies adopter pour établir une feuille des ODD ? Un rapport de développement durable ? Et enfin, comment nouer des coopérations entre les acteurs d'un territoire grâce aux ODD ?



Ces deux matinées de mobilisation et d'engagement collectif s'attacheront à répondre à ces questions. Ce sera également **l'occasion de découvrir et de s'inspirer des avancées, des réalisations, des projets et des outils élaborés sur le territoire pour décliner les 17 objectifs onusiens.**

Programme détaillé à venir !

Pour organiser une étape du Tour de France des ODD, ci-dessous les contacts :

Elsa Charon, responsable pôle
« Villes et Territoires Durables »
charon@comite21.org

Isabelle Robinot-Bertrand, responsable
« Territoires et développement durable »
isabelle.robinot-bertrand@cerema.fr

Colloque/réunion



Webinaires sur la rénovation énergétique du tertiaire public

En **Île-de-France**, 60 % des consommations énergétiques et près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont dues au secteur du bâtiment (résidentiel et tertiaire). L'action sur les bâtiments existants est donc primordiale.

Les bâtiments des collectivités sont des grands consommateurs d'énergie. C'est le second poste de dépense après les charges de personnel. Les communes dépensent environ 44 € par habitant pour l'énergie, dont 32,5 € dédiés aux dépenses énergétiques des bâtiments communaux.

L'objectif de l'État est de **renover thermiquement tous les bâtiments construits avant 1990**. Cela représente 450 millions de m² de bâtiments en Île-de-France, résidentiel, tertiaire public et tertiaire, privé compris.



L'**Agence régionale énergie-climat** (AREC) traite de la question de l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâti francilien en

contribuant à l'amélioration et la transmission de connaissances, en accompagnant les collectivités territoriales dans l'élaboration de leur politique publique et projets, en valorisant les initiatives remarquables.



Dans ce cadre, l'AREC organise une **série de webinaires consacrés à la rénovation énergétique du tertiaire public les 19 janvier et 11 mars 2021, de 10h00 à 12h00.**

Au programme :

- Le **19 janvier** sera consacré aux outils et dispositifs de financement de la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires ;
- Le **11 mars** à l'exploitation et la maintenance des équipements et actions associées aux comportements pour réduire les consommations.

Inscriptions, via le lien [ICI](#).